

PAR COURRIEL

Longueuil, le 2 août 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 61820 – Réponse

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 11 juillet dernier, concernant plusieurs lots et adresses sur le chemin Dalhousie à Saint-Télesphore.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Avis d'infraction du 16 octobre 1997 (2 pages);
2. Rapport d'inspection du 9 septembre 1997 (7 pages);
3. Rapport d'inspection du 10 septembre 1997 (7 pages).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (6)



PAR HUISSIER

Valleyfield, le 16 octobre 1997

AVIS D'INFRACTION

3034577 Canada inc.
493, Chemin de Dalhousie
Dalhousie Station (Québec)
J0P 1G0

N/Réf. : 7330-16-01-0904201

Objet : Rejet des eaux usées: Bar Salon Chez Bob enr.
Lots P-324 et P-261; concession Saint-patrice et concession
Saint-Georges Nord; Cadastre officiel de la paroisse de
Saint-Télesphore

Mesdames,
Messieurs,

À la suite des inspections effectuées les 28 et 29 août 1997
par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons
constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la loi:

1. Rejet des eaux usées dans un fossé;
Loi sur la qualité de l'environnement
article 20

Nous vous demandons donc de nous soumettre un plan des
correctifs d'ici le 7 novembre 1997.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer
avec monsieur Mario DeBonville au (514) 370-3085.

.../2



AVIS D'INFRACTION

-2-

N/Réf.: 7330-16-01-0904201

Le 16 octobre 1997

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Le responsable du bureau
de Valleyfield,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Lévesque', with a large, sweeping flourish at the end.

Serge Lévesque

SL/MDB/sp



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : P-7330-16-01-0904201 DATE DE RÉDACTION : 1997 / 09 / 09
A M J

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 1997 / 08 / 28 HEURE : - Arrivée : 11h30
A M J - Départ : 12h00
13h00 - 17h00

INSPECTEUR / INSPECTRICE : M. Mario De Bonville; inspecteur

ACCOMPAGNÉ DE : NIL

LIEU INSPECTÉ : Cie 3034577 Canada Inc.
473 Chemin de St-Jacques
St-Jacques
Lot no: P-324 Concession St-Jacques
Lot no: P-261 Concession St-Jacques
Cadastre officiel de la Ville de St-Jacques
St-Jacques

ADRESSE POSTALE (si différente) : Cie 3034577 Canada Inc.
473 Chemin de St-Jacques
St-Jacques
St-Jacques
P.C.
JOP 160

PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE : **Articles 53-54 L.A.D.**
St-Jacques; P.C.; JOP 160

TÉLÉPHONE : _____

PERSONNES RENCONTRÉES :

1) Mme Collette Ducey; Co-propriétaire et responsable de l'aire 514-269-2770
Articles 53-54 L.A.D.

2) **Articles 53-54 L.A.D.**

3) Mme Danielle Bourgon; secrétaire-trésorière de la municipalité 269-2999

PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS CARTES
Nombre 5 # 11A # Carte cadastrale

ÉCHANTILLONS NIL
[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

AUTRES ANNEXES PRÉCISEZ

1. N.B. Référence: Photos no: 1A à 5A; Négatifs no: 6196

2. Copies du rôle d'évaluation municipale et de la matrice graphique.

BUTS : Vérification d'une plainte relative à la disposition des eaux usées d'un commerce.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : P-7330-16-01-0904901 DATE DE RÉDACTION : 1997/08/28
 A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

• Il s'agit dans ce rapport d'une inspection de vérification d'une plainte relative à la disposition des eaux usées d'un établissement commercial.

• J'ai rencontré lors de l'inspection Madame Colbondance, co-propriétaire de l'établissement qui m'a déclaré que M. Kevin Brady, était le propriétaire du commerce, puis elle. Elle m'a informé qu'elle a acheté le bâtiment de M. Robert Heimerick qui demeure actuellement à Rivière-Paquette.

Mme Dancé a un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux de 96 places émis le 9/04/10 pour la partie avant de l'établissement (1^{er} étage avant). No. permis : 544700. Elle m'a informé qu'elle a fait une demande de permis pour 200 sièges pour des réceptions à la partie arrière.

J'ai décompté environ 85 chaises à la partie arrière (voir photos 1A et 2A). J'ai constaté qu'au second étage, il y avait 7 chambres à coucher meublées de lits.

• Mme Dancé ne savait où était localisé le puits d'alimentation en eau, mais savait que la fosse septique desservant l'établissement était localisée au nord-ouest du bâtiment sans savoir la direction des eaux usées à la sortie de la fosse septique.

• J'ai constaté la présence fétide des eaux usées localisées dans un fossé à ciel ouvert - à l'Est du commerce - voir les photos nos 4A et 5A. Il y avait de fortes odeurs nauséabondes au niveau de ce fossé. Mme Colbondance m'a déclaré que ces eaux usées provenaient de plusieurs résidences localisées dans ce secteur.

• J'ai effectué en après-midi un essai de coloration en utilisant 1 de la fluorescéine liquide que j'ai versé dans un cabinet d'aisance d'une toilette située au log-de-chaussée du bâtiment. Par la suite, j'ai remarqué la coloration des eaux usées au niveau d'un regard pluvial localisé au nord-ouest de l'établissement à l'aide d'une lampe de poche. Voir la photo 2A qui montre ce regard. Cependant je n'ai pu photographier l'intérieur du regard en raison de l'absence de lumière de jour.

• J'ai rencontré **Articles 53-54 L.A.D.** qui m'a informé qu'il a des odeurs nauséabondes dans un fossé à ciel ouvert localisé au nord de sa propriété. Ce fossé est le prolongement de la conduite pluviale passant près du bar de Mme Dancé.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : P-7330-16-01-0904901 DATE DE RÉDACTION : 1997 10 9
A M J

3. CONCLUSION

- *Infraction à la loi sur la Qualité de l'Environnement;
Chapitre P-2, article 20.*

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : P-7330-16-01-090420 / DATE DE RÉDACTION : 1997/09/09
A M J

4. RECOMMANDATIONS

- Effectuer une inspection de contrôle sous feu afin de vérifier adéquatement l'essai à la fluorescence.
- Faire parvenir une lettre aux autorités municipales de Saint-Telesphore afin que soient effectuées les vérifications nécessaires pour le rejet des eaux usées dont j'ai constaté la présence sur fossé à ciel ouvert qui se déverse dans une conduite pluviale localisée au nord du commerce. Cette lettre est nécessaire en regard de l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 8)

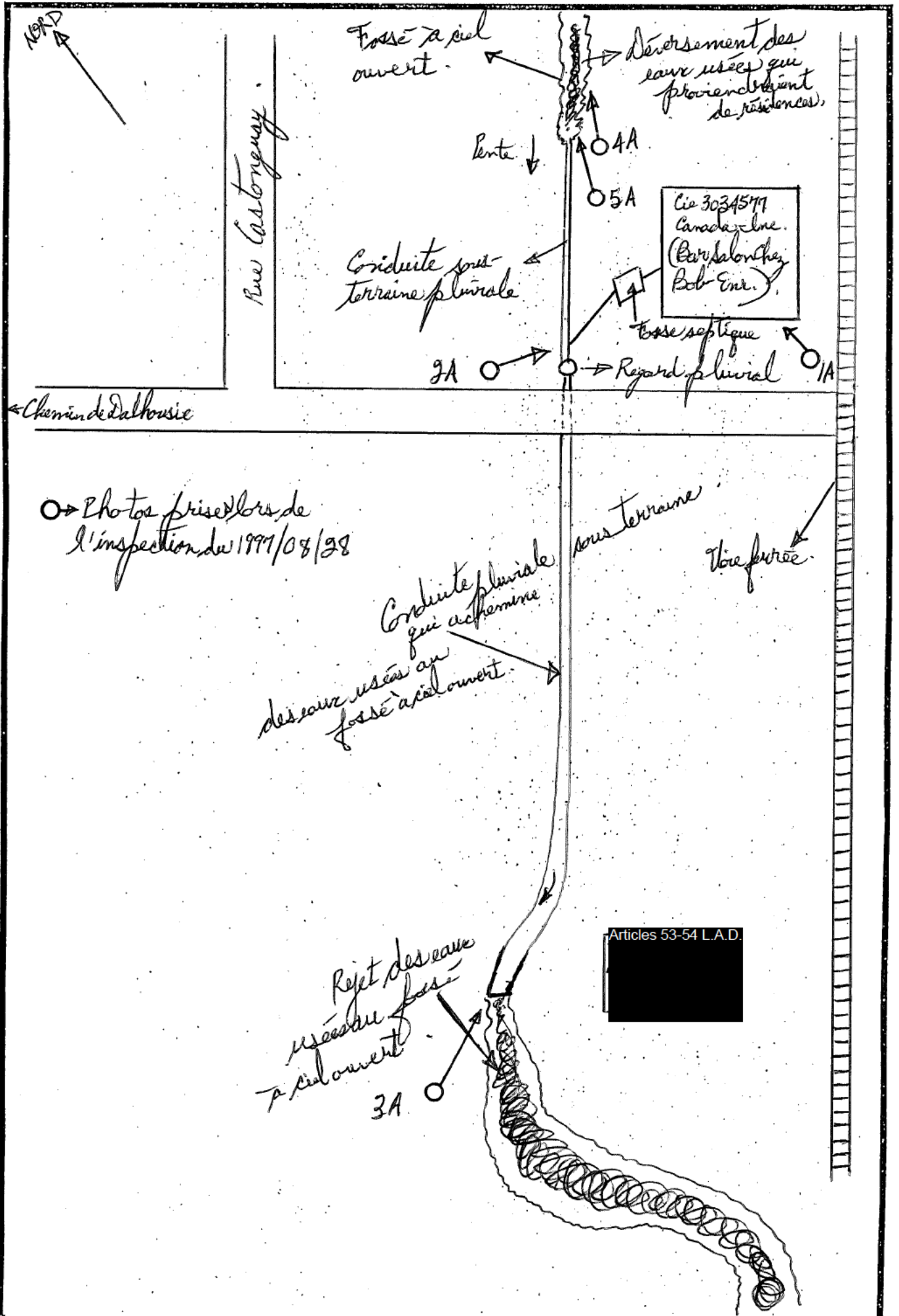
5. VÉRIFICATION

• RÉDIGÉ PAR : M. Mario De Bonville; Mario De Bonville; 1997/09/09
(nom) (signature) A M J
Inspecteur.

• VÉRIFIÉ PAR : _____ (nom) _____ (signature) A M J

• COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

CROQUIS



Croquis dessiné par :

NOM : Mario De Bonville, inspecteur

SIGNATURE : Mario De Bonville

DATE : 1997/09/09

N/RÉF. : P-7330-16-01-0904201

LIEU : Saint-Télesphore

SECTEUR : Municipal agricole

***NOTE :**

Cie 3034577 Canada Inc.
 (Bar Salon Chez Bob-Emer)
 493 Chemin de Dalhousie
 Lot no. : P-324 : Concession St-Patrice
 Lot no. : P-261 : Concession St-Georges Nord
 Cadastre officiel de la Province de
 Saint-Télesphore,
 Saint-Télesphore, DOSR 92-07-08



Date : 1997/08/28
Référence : Photo no: 1A

Nom : Co. 3034 577 Capacheco
(Bar Salon Chez Bob - Eau)

Municipalité : Saint-Elzéar
493 Chemin de Dalhousie
Lots P-324 Concession St-Étienne
Note Lot P-261 Concession
St-Herbert Nord; Cadastre
officiel de la Paroisse de St-
Étienne
N.B. : Identification
du bâtiment commercial.



Date : 1997/08/28
Référence : Photo no: 2A

Nom : (Même)

Municipalité : (Même)

Note : à l'avant de ce
balcon serait localisé une
fosse septique dont le sur-
plus se déverse dans une
conduite pluviale passant
par un regard pluvial que
l'on voit sur cette photo et



Date : 1997/08/28
Référence : Photo no: 3A

Nom : (Même)

Municipalité : (Même)

N.B. :
Odeurs nauséabondes
Note : Photo montrant du
côté Ouest le point de
rejet des eaux usées de
la conduite pluviale
passant à proximité du
commercé. Le point de
rejet des eaux usées



est localisé à l'arrière de
la propriété. Articles 53-54 L.A.D.

Articles 53-54 L.A.D.

Photographié par : Mario De Bonville, Inspecteur
Articles 53-54 L.A.D.



Date : 1997 10 8 / 88

Référence : Photo 4A

Nom : (Même)

Municipalité : (Même)

Note : Ce fossé, situé au nord-est du bar, sert de déversement des eaux usées qui proviendrait de habitations de ce secteur entre autres. Présence d'odeurs nauséabondes.



Date : 1997 10 8 / 88

Référence : Photo 5A

Nom : (Même)

Municipalité : (Même)

Note : suite en direction du déversement des eaux usées montré sur la photo 4A. Présence d'odeurs nauséabondes. Les eaux usées se jettent dans la conduite pluviale expliquée sur les photos no. 2A et 3A



Date : ___ / ___ / ___
 Référence : _____
 Nom : _____

 Municipalité : _____

 Note : _____

Photographié par : Mario Desbonville, inspecteur



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : P-7330-16-01-0904201 DATE DE RÉDACTION : 1997/09/10
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 1997/08/29 HEURE : - Arrivée : 10h00
A M J - Départ : 11h15

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : M. Mario De Bonville, inspecteur

. ACCOMPAGNÉ DE : NIL

. LIEU INSPECTÉ : Cie 3034577 Canada Inc. (Bar Sabour chez Boltz Eng.) 493 Chemin de d'Albousie, Lot no. P-224 (concession St-Patrice) Lot no. P-261 (concession St-Louis) (cadastre officiel de la paroisse de St-Louis) Saint-Télesphore

. ADRESSE POSTALE (si différente) : Cie 3034577 Canada Inc. 493 Chemin de d'Albousie, d'Albousie, Station Saint-Télesphore, Q.C. JOP 1G0

. PLAIGNANT / PLAGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE : **Articles 53-54 L.A.D.** TÉLÉPHONE : **Articles 53-54 L.A.D.**

PERSONNES RENCONTRÉES : **Articles 53-54 L.A.D.** NOM/FONCTION : **Articles 53-54 L.A.D.** TÉLÉPHONE :

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS CROQUIS PLANS CARTES
[] [] [] [] [] []
Nombre 6 # #

ÉCHANTILLONS NIL
[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES PRÉCISEZ : 1. N.B. Références: Photos no. : 1B à 6B; Négatifs no. : 6195
2.

. BUTS : Vérification - contrôle d'une plainte relative à la disposition des eaux usées d'un commerce

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : P-7330-16-01-0904201 DATE DE RÉDACTION : 1997/09/10
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

• Il s'agit dans ce rapport d'une inspection de vérification, contrôle de la disposition des eaux usées d'un établissement commercial, et ce, suite à un essai à la fluorescéine qui a été effectué dans un cabinet d'aisance du commerce le 1997/09/09.

• J'ai constaté qu'un fossé localisé au regard de la propriété **Articles 53-54 L.A.D.** il y avait une réaction positive à l'essai à la fluorescéine par la coloration ^{verdâtre} évidente des eaux usées : Voir les photos no. : 1 B à 6 B en annexe.

Ce déversement des eaux usées était localisé sur une longue distance de plus de 100 mètres à ciel ouvert tel que montré sur ces photos.

Les eaux usées provenant de l'établissement se rendaient jusqu'à ce fossé par la conduite pluviale sous terrain située tout près de ce commerce : Voir le croquis en annexe, ainsi que la photo no. : 2A prise le 9/08/98.

• J'ai constaté des fortes odeurs nauséabondes lors de l'inspection à proximité du fossé, où se déversaient les eaux usées provenant de l'établissement.

Articles 53-54 L.A.D. demeurant non loin du fossé, m'a révélé que la coloration des eaux usées avait débuté dans la soirée du 1997/09/28.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : P-7330-16-01-0904901 DATE DE RÉDACTION : 1997 / 09 / 10
A M J

3. CONCLUSION

• Infraction à la loi sur la Qualité de l'Environnement;
Chapitre 9-2, article 20.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : P-7330-16-01-0904201 DATE DE RÉDACTION : 1997, 09, 10
A M J

4. RECOMMANDATIONS

- Faire parvenir un avis d'infraction au propriétaire - contrevenant du commerce, afin que soit corrigée la situation.
- Assurer un suivi pour la correction de la nuisance.

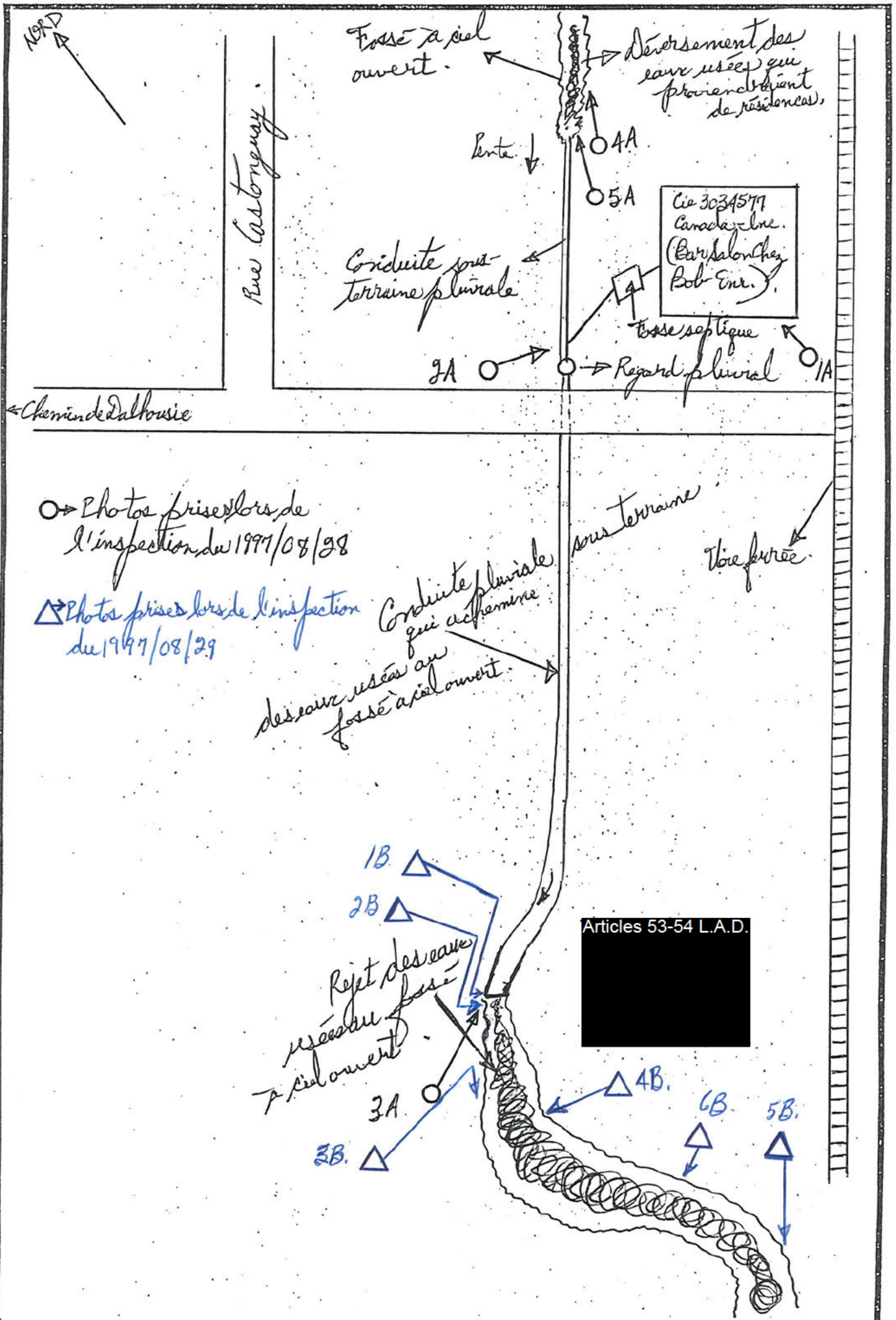
5. VÉRIFICATION

• RÉDIGÉ PAR : M. Mario De Bonville; Mario De Bonville 1997, 09, 10
(nom) (signature) A M J
Inspecteur.

• VÉRIFIÉ PAR : _____ L. P. L... 97, 09, 11
(nom) (signature) A M J

• COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

CROQUIS



Croquis dessiné par :

NOM : Mario De Bonville, inspecteur
 SIGNATURE : Mario De Bonville
 DATE : 1997/09/09
 N/RÉF. : P-7330-16-01-0904201
 LIEU : Saint-Télesphore
 SECTEUR : Municipal agricole

*NOTE :

Cie 3034577 Canada Inc.
 (Bar Salon Chez Bob Em.)
 493 Chemin de Dalhousie
 Lot no. : P-324 : Cession St Patrice
 Lot no. : P-261 : Cession St Georges Nord
 Cadastre officiel de la Province de
 Saint-Télesphore
 Saint-Télesphore : DOSR 92-07-08



Date : 1997/09/129
Référence : Photo no. 1B

Nom : Cie 3034577 (amp. che.)
(Bar Salon Chez Bob Envr.)

Municipalité : Saint-Thomas
493 Chemin de Dalhousie
Lot P-324 : Concession St-Thomas

Note : Lot P-261 : Concession
St-Georges Nord; Cadastre
officiel de la Province de
St-Thomas photo. Photo
référence à la photo 3A du
97/08/28 qui montre la réaction
positive à la fluorescéine.
Présence d'odeurs nauséabondes.



Date : 1997/09/129
Référence : Photo no. 2B

Nom : (Même)

Municipalité : (Même)

Note : suite de l'écoulement
des eaux usées de la photo
1B.
Coloration évidente des eaux
usées par la colorant utilisée
à la fluorescéine.
Présence d'odeurs nauséabondes.



Date : 1997/09/129
Référence : Photo no. 3B

Nom : (Même)

Municipalité : (Même)

Note : suite de l'écoulement
des eaux usées colorées
par la fluorescéine utilisée
dans le cabinet d'aisance
des commerces (Bar
Salon Chez Bob Envr.).
Présence d'odeurs nau-



séabondes. Le fossé est
situé au nord du 498 Chemin de Dalhousie

Photographié par : Mario DeBonville; inspecteur.

Date : 1997 10 9 129
Référence : Photo no. 4B
Nom : (Même)

Municipalité : (Même)

Note : Coloration évidente
des eaux usées déversées
par une conduite pluviale
qui a été montrée sur
photos 1B à 3B.
Présence d'odeurs nau-
sées abondantes.



Date : 1997 10 9 129
Référence : Photo no. 5B
Nom : (Même)

Municipalité : (Même)

Note : Prolongement de
ce même fossé qui se
dirige en direction vers
l'Ouest et qui contient
des équipements colorés
par la fluoresceine
utilisée. Présence d'odeurs
nauséabondes.



Date : 1997 10 9 129
Référence : Photo no. 6B
Nom : (Même)

Municipalité : (Même)

Note : Coloration évidente
des eaux usées au fossé
montré sur photos 1B à
5B par l'usage positif
de la fluoresceine du
9/10/28. Présence
d'odeurs nauséabondes.



Photographié par : Mario De Bonville, inspecteur.